

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs

Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving



# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel – Tweemaandelijks Tijdschrift  
Mai – Mei 1995

156



*De Dijk van de Dijk*

*Van de Dijk van de Dijk. Tusschen de Dijk en de Dijk. 1847. 69*

# UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
tél. 376 77 43, CCP 000-0062207-30

mai 1995 – n° 156

Orgaan van de Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
tel. 376 77 43, PCR 000-0062207-30

mei 1995 – nr 156

## Sommaire – Inhoud



- Les Ucclois morts pour la patrie pendant la guerre de 1940-1945 2  
Chemins et sentiers piétonniers (IX), par J.M. Pierrard 6  
Vers le classement du cimetière du Dieweg, par Brigitte Vermaelen 12  
Emblèmes et motifs d'Uccle et environs, par Jean M. Pierrard  
*illustrations de Georges Winterbeeck* 15  
Ukkelse Folklore  
De Straatzangers, door Robert Boschloos 21

### LES PAGES DE RODA DE BLADZIJDEN VAN RODA



- En avant la musique !, par Jeanine Savelbergh-Michiels  
(interview recueillie par Hélène Falk-Bracke) 23  
Mensen van bij ons  
(vervolg), door Raymond Van Nerom 28

En couverture: Le château du Zeecrabbe en 1827 (dessin de Paul Vitzthumb)

# Les Ucclois morts pour la patrie pendant la guerre de 1940-1945

À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire, la paroisse Ste-Anne a souhaité rendre hommage aux Ucclois, habitants de cette paroisse, tombés pour la patrie durant la dernière guerre.

**A** cette fin des recherches ont été effectuées sous l'impulsion de M. l'Abbé Herickx, avec le concours de M. de Pinchart et du département de l'État Civil de la Commune d'Uccle, lesquelles ont porté sur les listes disponibles de toutes les victimes uccloises décédées pour la patrie: militaires, résistants et déportés.

Nous sommes heureux de pouvoir reprendre ici le résultat de ces recherches. Rappelons que nous avons déjà publié dans le bulletin n° 153 d'Ucclensia des listes d'ouvriers et de militaires décédés pour la patrie communiquées par M. de Pinchart. Nous reprenons ici les noms déjà cités avec les adresses correspondantes ainsi que d'autres listes portant à 251 le nombre total d'Ucclois morts pour la patrie entre 1940 et 1945, ce qui consti-



*Monument au Square des Héros*

tue, il faut le souligner, un chiffre très considérable qui est tout à l'honneur de notre commune.

Faut-il rappeler que la sécheresse de ces données cache d'innombrables drames et qu'on ne peut que s'incliner devant le sacrifice suprême de tant de nos concitoyens !

---

## A. Militaires

**Closset Léo**, chaussée d'Alseberg, 1000: Thorn 26.9.44.  
**De Boeck Jean-Baptiste**, chaussée d'Alseberg, 1402: Auberville 1944  
**Delmay Jean-Paul**, avenue Montjoie, 165 : St. Avoild  
**De Spiegeleer Frans**, avenue Dolez, 242 : Evergem 20.5.40  
**Duquesne Sébastien**, avenue Dolez, 321 : Maastricht 15.5.40  
**Goldsmid Henri**, avenue Winston Churchill, 49 : Amstelveen 3.11.44  
**Groensteen Claude**, chaussée de Waterloo, 686: Annapolis 16.9.44

**Hynderyck de Theulegoet Robert**, avenue Floréal, 53: Granfield 13.4.44

**Loeckx Henri**, chaussée de Waterloo, 1344: Liverpool 5.5.41

**Marbaix Lucien-René**, avenue Brugmann, 353 a: Bruges 16.3.45

**Menkes Edouard**, non trouvé: Allemagne - 1943

**Van Hecke Albert**, rue des Cottages, 123 : Angleterre 12.10.43

(pour plus de précisions, voir Ucclensia n° 153).

---

## B. Résistants

La présente liste a été établie par les organismes de résistance après enquête réalisée auprès des communes.

**Aarens Gaston**, rue Edouard Michiels, 51 : Brandenburg (fusillé)

**Bauwens Edmond**, non trouvé: Buchenwald

**Beckers Charles**, non trouvé: Dachau 18.5.45

**Best Georges**, square Coghen, 87 : Ebracht

**Bosseau Frans**, chaussée d'Alseberg, 836: Dachau

**Bouffier Paul**, rue Xavier de Bue, 30 : Nevengamme  
**Brasseur Daniel**, rue Zeecrabbe, 85 : Harzungen  
**Brichart Lucien**, avenue Coghen, 123 : Buchenwald 9.9.44  
**Brunard Ernest**, avenue Brugmann, 559 : Maransart 10.1.22  
**Christiaens Guy**, rue Groeselenberg, 57 : Uccle  
**Cibels Nicolas**, chaussée d'Alseberg, 484 : Dachau  
**Coppens Jean**, avenue Hamoir, 47 : Schaerbeek 26.5.43 (fusillé)  
**Cornil Roger**, rue Vanderkindere, 65 : Schaerbeek 30.3.44 (fusillé)  
**Caumont Rodolphe**, rue Émile Regard, 29 : Schaerbeek 24.10.42 (fusillé)  
**Crassaert Charles**, rue du Château d'Eau, 101 : Mathausen  
**Dayez Paul**, avenue Wolvendael, 93 : Bergen Belsen  
**Debadri Naye Albert**, rue Paul Hankar, 29 : Breendonck 26.2.44  
**De Beer Émile**, rue Paul Hankar, 29 : Schaerbeek 17.12.43 (fusillé)  
**De Groen Gérard**, Parvis Saint-Pierre, 6 : Brandenburg (fusillé)  
**De Cuyper Georges**, non trouvé : Cologne (fusillé)  
**Del Gallo Eugenio**, chaussée de Waterloo, 1176 : Necker-munde (exécuté)  
**Delveaux Raoul**, rue des Cottages, 7 : Natzweiler  
**Demeus François**, rue Joseph Bens, 75 : Pösing  
**Dessiennes Raoul**, avenue Winston Churchill, 79 : Sachsenhausen  
**Detobel Jacques**, rue des Cottages, 45 : Buchenwald  
**Didier André**, avenue Kersbeek, 307 : Flossenbourg  
**Doyen Norbert**, rue du Postillon, 31 : Brandenburg (exécuté)  
**Draily Charles**, rue Meyerbeer, 118 : Vikingen  
**Draily Nazarin**, avenue Brugmann, 379 : Berlin-Plotensee 28.7.44 (décapité)  
**Druart Jean**, chaussée de Waterloo, 729 : Schaerbeek 12.10.43 (fusillé)  
**Druez Joseph**, non trouvé : Flawinne 8.6.44  
**Dufour Maurice**, rue du Ham, 121 : Anderlecht  
**Dutoit Émile**, chaussée de Waterloo, 751 : Anstetten  
**Elsocht Pierre**, chaussée d'Alseberg, 395 : Dachau  
**Evenepoel Léonard**, Vieille rue du Moulin, 258 : Flossenbourg  
**Fays Louis**, avenue Fond'Roy, 57 : Kaishem 10.11.44  
**Fraikin Yvonne**, rue de Stalle, 1 : Ravensbrück  
**Gehenot Camille**, Dieweg, 36 : Wintenberg  
**Gobert René**, chaussée de Waterloo, 856 : Schaerbeek 17.9.43 (fusillé)  
**Goldsohel Jeanne**, chaussée de Waterloo, 752  
**Grise Guillaume**, rue Engeland, 273  
**Guillisen Jean**, rue Gabrielle, 47  
**Gulpen Willy**, avenue des Aubépines, 4 : Kaisergarten 16.12.44  
**Hazee Jean**, Ancien Dieweg, 34 : Blankenburg 3.3.45  
**Huyghe Christophe**, avenue Floréal, 172 : Buchenwald  
**Jacquemotte Ernest**, chaussée d'Alseberg, 541 : Rathe-nau  
**Jaskold W.**, avenue Coghen, 242 : Lübeck  
**Jeunehomme William**, rue Papenkasteel, 16 : Wolfenbütel  
**Koussonsky Paul**, rue Dodonée, 76 : Breendonck 26.8.41  
**Laes André**, non trouvé : Cologne  
**Leblicq Léonie**, chaussée de Waterloo, 705 : Paris 27.7.45  
**Lefever Henri**, Vieille rue du Moulin, 147 : Mathausen  
**Legrand Paul**, avenue des Chênes, 53 : Bruxelles  
**Lienne Willy**, rue du Bourdon, 96 : Liège  
**Lintermans François**, chaussée d'Alseberg, 769 : Ora-nienburg  
**Livchitz Alexandre**, avenue Brugmann, 247 : Schaerbeek 10.2.44 (fusillé)  
**Livchitz Georges**, avenue Brugmann, 247 : Schaerbeek 17.2.44 (fusillé)  
**Lonchay Roger**, square Coghen, 71 : Sceles-Telecot  
**Loriaux Jacques**, Jumet (fusillé)  
**Maerschack Louis**, avenue du Prince de Ligne, 38 : Bruxelles (assassiné)  
**Maes André**, avenue des Chênes, 67 : Cologne (décapité)  
**Marcq Georges**, avenue Circulaire, 118 : Ellrich  
**Massar Jean**, rue de l'Étoile, 109 : Mathausen  
**Meersman Laurent**, rue de Boetendael, 139 : Oranien-burg  
**Melchmans Jacob**, avenue du Manon, 37 : Siegburg  
**Michaut Jean**, rue Vanderkindere, 231 : Cologne  
**Moorthamers Louis**, rue du Postillon, 7 : Buchenwald  
**Mosselmans François**, Homborch, 7 : tué à l'ennemi  
**Nachtergale Léon**, chaussée d'Alseberg, 739 : Dachau  
**Natanson Raoul**, rue de Stalle, 79 : Langenbilau  
**Nicolas Jean**, avenue Coghen, 103 : Gross-Rosen  
**Noël Alphonse**, chaussée de Waterloo, 1366 : Buchen-wald  
**Paris Paul**, rue Kinsendael, 2 : Beverloo 26.1.42 (fusillé)  
**Piller Cilia**, chaussée d'Alseberg, 563 : 1943 (disparu)  
**Pisvin Victor**, rue Victor Allard, 75 : Graide  
**Platteau Albert**, avenue Mercure, 5 : Bergen-Belsen  
**Raindorf Maurice**, avenue Wolvendael, 109 : Cologne 18.3.43 (décapité)  
**Renard Victor**, chaussée de Waterloo, 734a : Corroy-le-Grand 3.3.23 (fusillé)  
**Rasavin Maurice**, non trouvé : 5.5.43 (fusillé)  
**Roberts-Jones Robert**, rue des Clématites, 66 : Schaer-beek 5.5.43 (fusillé)  
**Royer Jean**, avenue Brugmann, 593 : Buchenwald (fusillé)  
**Salens Élie**, non trouvé : La Pérouille (France) (fusillé)  
**Salem Henri**, rue du Château d'Eau, 115 : La Pérouille (fusillé)  
**Schlugeit Louise**, rue de la Fourragère, 1 : Auschwitz  
**Schotsmans**, avenue de Foestraets, 23 : Buchenwald 24.3.44  
**Slegers Jean-Baptiste**, avenue Coghen, 72 : Schaerbeek 15.5.43 (fusillé)  
**Smeesters Théodore**, non trouvé : Gusen  
**Stejnar Marie Louise**, avenue Longchamp, 255 : Ra-vensbrück 6.1.45  
**Surkyn Georges**, rue du Bourdon, 10 : Liège (St. Lau-rent)  
**Tilly Émile**, chaussée d'Alseberg, 928 : Dora  
**Torbach François**, avenue Brugmann, 345 : Bourg-Léo-pold 6.9.44 (fusillé)  
**Travers Sylvain**, chaussée d'Alseberg, 807 : Flossenbourg  
**Van Daal Jacques**, rue Victor Allard, 7 : Brandenburg  
**Van Damme Albert**, avenue de Messidor, 33 : Bergen-Belsen  
**Van Der Steen Adrien**, rue Edith Cavell, 137 : Branden-burg 18.6.42 (fusillé)  
**Van Elder Yvonne**, avenue Coghen, 169 : Bergen-Belsen  
**Van Nylen Charles**, chaussée d'Alseberg, 835 : Dora  
**Vanpraag Maxime**, avenue Boetendael, 88 : Nordhausen - 4-45  
**Verhamme Marcel**, rue du Repos, 70 : Schaerbeek 16.11.43 (fusillé)  
**Vermeiren Alexandre**, chaussée de Waterloo, 173 : Nime-gen (tué à l'ennemi)  
**Vermeulen Raymond**, place Émile Danco, 13 : Berlin Te-gel (fusillé)

**Verschuere Jean**, rue du Château d'Eau, 44 : Bergen-Belsen

**Wautriche Stéphane**, avenue Messidor, 312 : Verviers 2.9.44 (fusillé)

**Wilmart Marius**, rue de Stalle, 252 : Fresne (France)

**Wuyckens Philippe**, rue Vanderkindere, 474 : Braine-l'Alleud (tué à l'ennemi)

(liste communiquée par M. de Pinchart.)

---

### C. Déportés.

---

**Beclen Georges**, Vieille rue du Moulin, 213 : Waldshut 16.10.44

**Closset Paul**, rue du Bourdon, 37 : Berlin 27.11.41

**Crombeen Robert**, drève des Renards, 2 : Berlin 28.9.43

**De Boe Jacques**, rue Basse, 84 : Heist-über-Uetersen 26.6.43

**De Bondt Laurent**, chaussée de Neerstalle, 374 : Courcy (France) 24.8.43

**Deknop Jean**, rue Basse, 50 : Heist-über-Uetersen 26.6.43

**Delannoy Alphonse**, rue du Ham, 31 : Laon 17.11.43

**Delsaert Pierre**, rue Zandbeek, 20 : St. Pol 16.6.44

**Depauw Henri**, rue Engeland, 377 : Kassel 5.12.41

**Deplechin Pierre**, chaussée de Waterloo, 1474 : Berlin 16.4.42

**Dewaegener Pierre**, Moensberg, 27 : Wetter 11.4.43

**Droeshaut Marcel**, chaussée de Waterloo, 879 : Horbach 6.7.43

**Everaerts Jacques-Raymond**, chaussée d'Alseberg, 642 : Dora 24.11.44

**Franck Fernand**, non trouvé, Gelsenkirchen 1.5.43

**Girresch Jean-Baptiste**, chaussée d'Alseberg, 1310 : Gladbeek 5.5.42

**Lambert Étienne**, rue Beeckman, 61 : Vienne (Schechat) 10.1.44

**Lecleer Robert**, Stallestraat, 5 : Berlin 28.12.44

**Mercier Félix**, chaussée d'Alseberg, 383 : Rabenstein 10.9.44

**Michiels François**, chaussée d'Alseberg, 785 : Kassel 1.8.43

**Michielson Henri**, non trouvé, Regensburg 17.8.43

**Moriau François**, avenue Dolez, 56 : Werneck 8.4.45

**Piron Fortuné**, Homborch, 46 : Dantzig 6.4.42

**Romeyns Raphaël**, Zevenbunderslaan, 8 : Hambourg 25.7.43

**Van Haezendonck Joseph**, rue Egide Van Ophem, 151 : Gelsenkirchen 1.5.43

**Van Hoef Auguste**, Homborch, 2 : Basseux (France) 13.2.43

**Vesselovsky Georges**, avenue Messidor, 28 : Vienne 19.1.44

**Waterlot Jules**, avenue Coghen, 228 : Essen 26.10.44

(Pour plus de précision, voir Ucclesia n° 153).

---

### D. Ucclois repris au monument aux morts du Square des Héros et ne figurant pas sur les listes ci-dessus

---

**Adam Louis**, non trouvé

**Bertrand Georges**, avenue Léo Errera, 62

**Beublet Maurice**, rue Général Mac Arthur, 44

**Boliseau Fernand**, non trouvé

**Boulvin Lucien**, avenue du Vert Chasseur, 24

**Capiau Pierre**, Stallestraat, 286

**Carnewal Pierre**, avenue Brugmann, 271

**Cassoubon Émile**, chaussée d'Alseberg, 784

**Cerlier René**, avenue de l'Échevinage, 15

**Chapelier José**, non trouvé

**Cullissen Jean**, non trouvé

**Dandoy Jacques**, avenue de la Chênaie, 79

**De Bel Julien**, chaussée d'Alseberg, 1423

**De Beys Maurice**, chaussée de Waterloo, 1243

**Deboeck Pierre**, rue de l'Étoile, 12

**De Boose Robert**, rue Jean Benaets, 50

**de Cartier de Marchonne Jean**, non trouvé

**De Decker Eugène**, Stallestraat, 193

**De Decker Jean**, Stallestraat, 208

**De Donder Ferdinand**, chaussée de Saint-Job, 404

**Deheuy Jean-Baptiste**, rue du Postillon, 9

**De Ridder Guillaume**, Stanleystraat, 94

**Desbecq Gaston**, avenue Jean-Pierre Carsoel, 97

**De Smedt Josse**, rue du Doyenné, 114

**Detal Charles**

**Detobel Jacques**, rue des Cottages, 45

**Diez Jean**, rue des Cottages, 148

**Docquiez Paul**, avenue Coghen, 96

**Dumont Eugène**, rue Papenkasteel, 21

**Dupont Jacques**, rue de l'Étoile, 90

**Durieux Jean**, rue Verhulst, 42

**Fraiteur Jacques**, rue Copernic, 8

**Geeroms Guillaume**, avenue Coghen, 213

**Gerard Alfred**, chaussée de Waterloo, 672

**Gillet Christian**, place Guy d'Arezzo, 13

**Hageneer Rodolphe**, non trouvé

**Hendrix Marcel**, avenue des Clématites, 48

**Heuten Gilbert**, avenue Arnold Delvaux, 23

**Hoffelinckx Antoine**, chaussée d'Alseberg, 1427

**Holzappel Robert**, rue Marianne, 7

**Hoogewijs Joseph**, Messidorlaan, 203

**Hosay Erasme**, non trouvé

**Hoslet Edgard**, chaussée d'Alseberg, 668

**Hubin Joseph**, non trouvé

**Jaumotte Jules**, avenue Circulaire, 1

**Kaerendaeld Jean-Baptiste**, rue Engeland, 128

**Kitelbant Robert**, rue de Stalle, 1

**Lamort Jacques**, avenue Coghen, 33

**Léonard André**, Ixelles, rue Francart, 23

**Leroy Paul**, chaussée d'Alseberg, 3

**Limage Fernand**, avenue Helleveld, 4

**Loiseau Edouard**, rue Henri Van Zuylen, 52

**Maréchal Louis**, rue des Glaïeuls, 12

**Meert Jean-Baptiste**, Lisbloemenstraat, 26

**Mertens Guillaume**, non trouvé

**Michils Jean**, chaussée d'Alseberg, 809

**Morlion René**, rue Victor Allard, 20

Mossooux Roger, avenue de Floréal, 47  
Mrihant Jean-Pierre, rue Vanderkindere, 231  
Pierard Maurice, rue des Trois Arbres, 83  
Polet Marcel, rue Ernest Gossart, 19  
Poot Antoine, rue Victor Allard, 29  
Quittelier Léo, non trouvé  
Sacré Félix, chaussée de Saint-Job, 693  
Sampoux Robert, rue Xavier de Bue, 66  
Schmitz Claude, non trouvé  
Seidenschnir Jean, avenue des Chênes, 19  
Testaert Pierre, chaussée de Saint-Job, 442  
Thill Léon, chaussée d'Alseberg, 486  
Thiry Julien, avenue Longchamp, 159  
Tybergin Jean, avenue Floréal, 166  
Van Begin Jean-Pierre, rue Xavier de Bue, 26  
Van Bellinghen Louis, chaussée de Neerstalle, 483  
Vande Kerkhoven Marcel, rue de l'Équateur, 20  
Van den Broeck Rémi, non trouvé

Van den Houte Marcel, rue des Carmélites, 64  
Vanderstappen Louis, Homborch, 89  
Vanderstickel Achille, rue Vanderkindere, 63  
Van Leliendael Pierre, rue Zeecrabbe, 54  
Van Lerberghe Georges, chaussée de Waterloo, 1038  
Vanminsel Louis, chaussée d'Alseberg, 1065  
Van Onacker Auguste, rue Vanderkindere, 36  
Van Puyvelde Jean, Kamerdellelaan, 15  
Vervloet Marcelle, avenue Buysdelle, 70 : Ravensbrück  
.3.45  
Vos Marcel, rue de l'Étoile, 187  
Walchiers Aimé, chaussée de Waterloo, 741  
Wouters Séphan, avenue de Messidor, 312

N.B. Machiels Jean-François, avenue Dolez 219, qui figure au monument aux morts est décédé à Uccle, le 17.5.53 et n'a pas été repris au total indiqué.

---

### E. Paroissiens de N.D. du Rosaire, repris au monument de cette église et non repris aux listes ci-dessus

---

Bastie M., non trouvé  
Bourguignon A., rue Langeveld, 109  
Crispin J., non trouvé  
Declercq Francine, avenue De Fré, 160  
Rév. Père Dejemeppe Joseph, avenue de la Floride, 24  
Baron et Baronne Serge de Menten de Horne, chaussée de Waterloo, 672 et Micheline de Menten de Horne  
De Vischer J., Longchamplaan, 200  
Gaiger Thomas, rue du Framboisier, 45

Mariens Louis, rue Joseph Bens, 9 A  
Montargie Alphonse, avenue des Pâquerettes, 24  
Nierise Pieter, avenue de la Floride, 23  
Piermont Georges, avenue des Pâquerettes, 82  
Scheins Marie, non trouvé  
Seeger, J., non trouvé  
Spitaels Ed., avenue du Vert Chasseur, 21

---

### F. Paroissiens de Saint-Job, repris au monument de cette église et non repris aux listes ci-dessus

---

Marchal Gilbert, non trouvé

Vanderkerkchove Marcel, rue de l'Équateur, 20

---

### G. Ancien élève uclois de l'école communale de la rue Jean Benaets repris au monument de cette école et non repris aux listes ci-dessus.

---

Lefever Henri : Mauthausen 24.4.45

---

Nous remercions vivement M. l'Abbé Herickx de nous avoir communiqué les fruits de ses recherches.

Nous publierons volontiers les ajouts ou corrections qui nous seraient communiqués par nos lecteurs.

# Chemins et sentiers piétonniers (IX)

par J.M. Pierrard

Le chemin 9 (Lykweg / chemin de Langeveld)

Le chemin 3 (Sukkelweg)

Le sentier 79 (Zeecrabbeweg)

Le sentier 97 (Coevoetweg)

Le sentier 98 (sentier de la Fontaine)

Le sentier 101 (boschveldweg)

**I**l règne actuellement une certaine confusion dans la dénomination de divers chemins ucclois, en particulier à propos du

*Sukkelweg* et du *Lijkweg*. C'est pourquoi il vaut la peine d'examiner la situation de ces chemins et des sentiers avoisinants.

---

## Le chemin 9 (Lykweg / chemin de Langeveld)

---

Pas plus que vers le *Vert Chasseur*, il n'existait au XIX<sup>e</sup> siècle de chemin direct pour se rendre à *Langeveld* (sauf si l'on circulait à pied). Le chemin 9 d'Uccle Centre à *Langeveld* se composait en réalité de deux tronçons. Le premier reliait la "Boetendaelstraete" (avenue de Boetendael) à la *Carloosche Baene* (rue Edith Cavell). Le second tronçon prenait sur cette même voie, 200m plus au Sud et conduisait au *Langeveld*. Cette difficulté relative s'explique par la création assez récente du hameau de *Langeveld*.

Le premier tronçon du chemin 9 prenait donc dans l'*avenue de Boetendael* en suivant l'actuelle *avenue Bourgmestre Herinckx*.

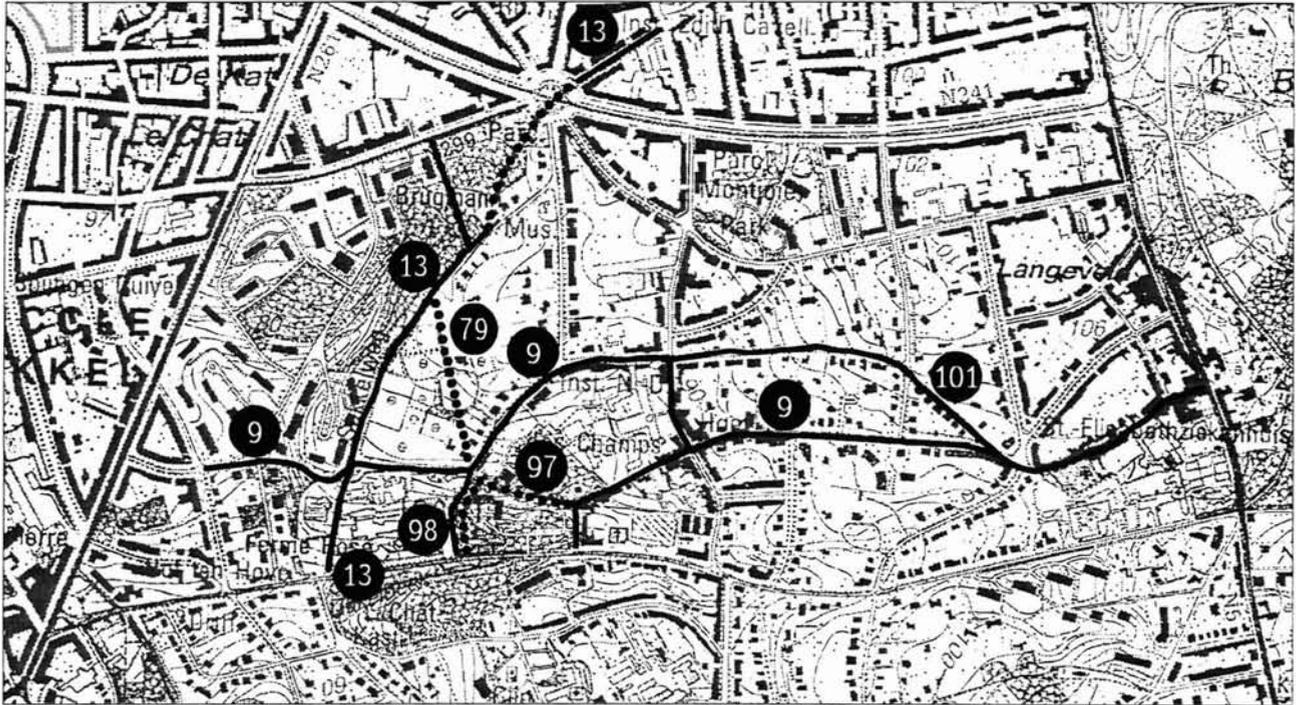
C'est ce tronçon qui desservait jadis le *couvent de Boetendael*, dont seul subsiste encore un grand chêne et aussi (mais pour combien de temps encore ?) le hêtre pourpre de Boetendael.

Après avoir traversé l'avenue, nous le retrouvons aujourd'hui comme chemin piétonnier, conduisant au bassin de natation, nous y croisons le *Sukkelweg*. Notre che-

min, toujours piétonnier s'insère ensuite entre les installations du *Léopold Club* et l'*Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique et Technique de l'État* (anciennement Berkendael) et aboutit finalement à la *rue Roberts-Jones*. Là se situaient jadis les bâtiments du "Hof te Zeecrabbe", dans le domaine du même nom, partiellement occupé aujourd'hui par l'*ambassade de la Fédération de Russie*. Le chemin 9 faisait à partir de là une courbe prononcée vers le Nord et suivait l'actuelle *rue Roberts-Jones* pour aboutir à la *Carloosche Baene* (rue Edith Cavell).

Le trafic vers *Langeveld* devait alors emprunter cette voie sur environ 200m vers le Sud. Là s'érigait le hameau dit de "Coevoet" avec le *cabaret du Hoef*, devenu aujourd'hui restaurant.

Passé le Hoef, le trafic pouvait alors emprunter le 2<sup>e</sup> tronçon du chemin 9 qui se confond aujourd'hui avec la *rue Langeveld*. On aboutissait finalement à la chaussée de Waterloo au coin de la *ferme Dandoy* aujourd'hui *bibliothèque d'Uccle-Montjoie*.



Chemins 9 et 13; sentiers 79, 97, 98 et 101

À l'Atlas des chemins vicinaux, le chemin 9 porte la dénomination de "chemin du Langeveld", sa largeur est de 3.30m, sa longueur est de 1.970m et son entretien incombe à la Commune d'Uccle. Il conduit d'Uccle au hameau dit "Lange" (sic).

La rue Langeveld porte donc bien son nom traditionnel. Quant au 1<sup>er</sup> tronçon du chemin 9, il porte le nom de Lyckstraete en 1816 (Atlas cadastral parcellaire d'Uccle) et de Lykweg en 1821

(Tableau des chemins vicinaux et autres de la Commune d'Uccle).<sup>1</sup> La dénomination "Lykweg" se rapporte au fait que le Langeveld ne disposant pas de cimetière, les corps des habitants y décédés étaient acheminés vers Uccle-Centre par ce chemin. Il serait souhaitable que la partie du chemin 9 située entre l'avenue Bourgmestre Herinckx et la rue Roberts-Jones, restée piétonnière, conserve son nom traditionnel, c'est-à-dire Lijkweg.

## Le chemin 13 (Sukkelweg)

Le chemin 13 existe encore quasi intégralement dans la voirie uccloise actuelle. Partant de l'avenue De Fré, derrière la Ferme Rose, il suivait les voies dénommées aujourd'hui: *square De Fré, Sukkelweg, avenue Dupuich, rond-point Churchill, rue Marie Depage*; il aboutissait finalement à la *rue Edith Cavell*, jadis Carloosche Baene. Un embranchement joignant le chemin 7 (aujourd'hui *avenue de Messi-*



<sup>1</sup> H. Crokaert *Les chemins d'Uccle au Temps Jadis* in "Le Folklore Brabançon" 173 (mars 1967) pp 43 à 66.

*dor*) subsiste dans le parc Brugmann. Un court tronçon avant le rond-point Churchill a disparu.

Depuis 1650 le chemin 13 constituait aussi la limite entre Uccle et la seigneurie de Carloo. En 1966 notre cercle procéda à la replantation d'une ancienne borne plantée en 1650 au coin de la Ferme Rose, laquelle avait été déterrée. Hélas, quelques années plus tard, cette borne fut définitivement enlevée suite à des travaux de voirie.

Le premier tronçon du chemin 13 fut élargi et asphalté en 1965, en prévision de l'érection d'un bassin de natation lequel fut réalisé durant les années 1969-1970. En 1973 on donna à ce tronçon le nom de square De Fré,<sup>2</sup> dénomination curieuse puisque cette voie ne s'apparente en rien à un "square" tel que ce vocable est utilisé à Bruxelles et puisqu'il existait déjà une *avenue De Fré*.

Notons encore qu'en 1853, par un arrêté royal du 23 septembre, le comte Coghen propriétaire à l'époque des terrains situés de part et d'autre avait obtenu la suppression

de ce tronçon. Pour des raisons que nous ignorons, cette décision ne fut cependant pas suivie d'effet.

Au delà du Lijkweg, le chemin 13 est resté un chemin réservé aux piétons. Il s'insère entre le parc Brugmann et les terrains du *Léopold Club* et présente dans sa partie inférieure les caractéristiques des chemins creux brabançons. À hauteur de l'entrée du *Léopold Club* le chemin 13 a été considérablement élargi en vertu du plan d'alignement 57 approuvé le 27/9/1912. En fait à cet endroit le chemin piétonnier se poursuit encore sur une certaine distance parallèlement à la voirie créée à cette époque, laquelle fut dénommée *avenue du Tennis*. Cette avenue ne remplaça pas cependant intégralement le chemin 13. À un moment donné elle bifurquait vers l'Est pour rencontrer l'*avenue de la Raquette* nouvellement créée elle aussi.

En 1933 l'avenue du Tennis fut débaptisée pour devenir l'*avenue Adolphe Dupuich*, du nom du premier président du *Léopold Club*.<sup>3</sup> Quant à l'avenue de la



30. Uccle Sukkelweg Ukkel

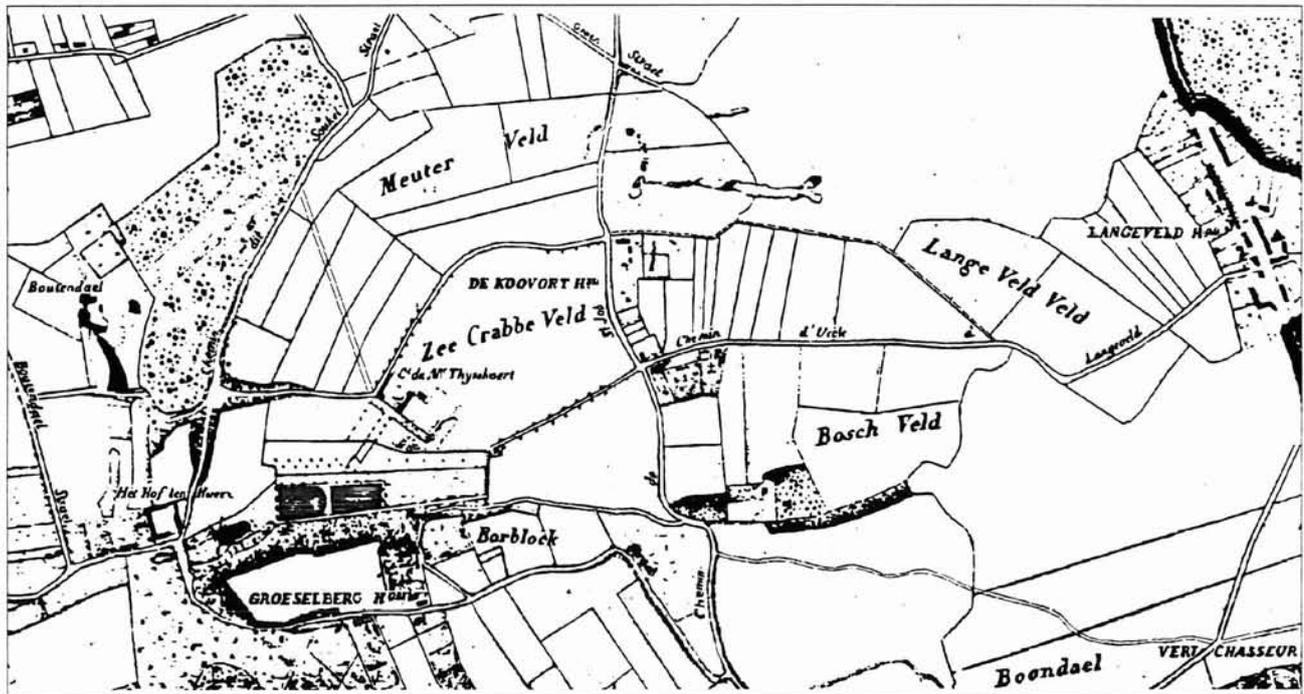
<sup>2</sup> R. Meurisse et consorts: *Découvrez Uccle, ses rues, ses places* Bruxelles 1986, p. 50.

<sup>3</sup> *Ibidem* p. 58

Raquette, elle était déjà devenue en 1913 *avenue Léo Errera* du nom d'un professeur de botanique à l'Université Libre de Bruxelles.<sup>4</sup>

Toujours en 1912, par une ordonnance de la *Députation Permanente* du 13 novembre, le tronçon du chemin 13 qui se dirigeait en droite ligne vers le rond-point Churchill, non repris dans les nouvelles voiries fut supprimé.

À l'Atlas des chemins vicinaux, le chemin 13 porte le nom de "Stukkel straat". Sa largeur est de 3.30m; sa longueur de 1410m; son entretien incombe à la commune d'Uccle: il conduit de la *Ferme Jacquemyns* (*Ferme Rose*) vers le hameau de Fleurgat. La dénomination de "Stukkel straat" doit être considérée comme erronée. L'atlas cadastral parcellaire d'Uccle (1816-1821) indique "Soekkelstraete", le



Par ailleurs, en 1911 (par une ordonnance de la *Députation Permanente* du 4 janvier) et à la demande conjointe de MM. Bidart et Brugmann, on avait déjà supprimé un embranchement du chemin 13 qui rejoignait le chemin 7 (avenue de Messidor) à 200m environ du rond-point.

Au delà du rond-point Churchill, l'assiette du chemin 13 fut reprise (grosso modo) par la *rue de l'École* en vertu du *Plan d'Aménagement du quartier Berken dael* approuvé par arrêté royal du 12 juillet 1902. Cette rue fut débaptisée par décision du Conseil Communal du 20 décembre 1918 et dénommée "rue Marie Depage".<sup>5</sup>

tableau des chemins vicinaux et autres de la commune d'Uccle (1820) indique "Sukkel straete".<sup>1</sup> Tous les textes ultérieurs utilisent la dénomination "Sukkelweg".

Aujourd'hui seul le tronçon piétonnier entre le bassin de natation et l'avenue Dupuich garde encore officiellement le nom de *Sukkelweg* qu'il serait d'ailleurs utile de confirmer par une plaque correspondante.

Ajoutons encore que si certains plans donnent à tort le nom d'*avenue Dupuich* au chemin piétonnier, on retrouve par contre le nom de *Sukkelweg* en bonne

4 Ibidem p. 61  
5 Ibidem p. 51

place sur la toute nouvelle carte au 1/10.000 de l'I.G.N.

---

## Le sentier 79 (Zeecrabbeweg)

---

Le sentier 79 partait du *Hof te Zeecrabbe* et se dirigeant vers le Nord rejoignait le *Sukkelweg* en passant donc à travers les terrains du *Léopold Club*.

Ce sentier fut supprimé par une ordonnance de la *Députation Permanente* du 13 janvier 1904, lorsque Frédéric Brugmann

installa à cet endroit le *Léopold Club* situé antérieurement à *Ten Bosch*.<sup>6</sup>

Il portait à l'Atlas des chemins vicinaux la dénomination de *Zeecrabbeweg* sa largeur était de 3.30m, sa longueur de 423m et son entretien était à charge des riverains.

---

## Le sentier 97 (Coevoetweg)

---

Nous avons vu que le chemin 9 faisait un détour assez important entre le *Hof te Zeecrabbe* et le "Hoef". Les piétons pouvaient cependant couper au court entre ces deux points en empruntant le sentier 97 dont la largeur, toutefois, ne dépassait pas 1.10m.

Ce sentier quittait le chemin 9 à hauteur du *Hof te Zeecrabbe* et rejoignait en droite ligne le coude que fait aujourd'hui la *rue Zeecrabbe*. De là notre sentier suivait l'actuelle *rue Zeecrabbe* jusqu'à la *Carloosche Baene* (*rue Edith Cavell*) où les usagers pouvaient alors reprendre le chemin 9 (aujourd'hui *rue Langeveld*) et poursuivre jusqu'au *Langeveld*.

En 1864, (ordonnance de la *Députation Permanente* du 1<sup>er</sup> juin), à la demande de

M. Coumont, pour lors propriétaire du *domaine de Zeecrabbe* (aujourd'hui *ambassade de la Fédération de Russie*), le sentier 97 fut supprimé entre le *Hof te Zeecrabbe* et le coude de l'actuelle *rue Zeecrabbe* et remplacé par un nouveau sentier entre ce point et le sentier 46 (*avenue De Fré*). Le sentier 97, ainsi modifié, a été repris intégralement dans l'assiette de l'actuelle *rue Zeecrabbe*.

Ce sentier portait à l'Atlas le nom de "Koeiye voetweg", manifestement une déformation de *Coevoetweg*, *Coevoet* désignant jadis, comme nous l'avons dit, le quartier du Hoef. Il avait une largeur de 1.10m et une longueur de 416m.

---

## Le sentier 98 (sentier de la Fontaine)

---

Ce sentier partait du *Hof te Zeecrabbe* et allait rejoindre le sentier 46 (*avenue De Fré*). En 1864, par la même ordonnance que ci-dessus (1/6), ce chemin fut déplacé d'une cinquantaine de mètres vers l'Ouest.

Le sentier ainsi déplacé existe toujours et rejoint la *rue Roberts-Jones* à l'*avenue De Fré*, en passant entre l'école normale, anciennement "De Berkendael" et l'*ambassade de la Fédération de Russie*.

À l'Atlas des chemins vicinaux, le sentier 98 portait la dénomination de *chemin de*

---

6 Ibidem p. 58.

la Fontaine, vraisemblablement parce qu'il permettait à partir de l'ancien *château-ferme* (ou "Hof") de Zeecrabbe d'atteindre la fontaine située aujourd'hui au bord de

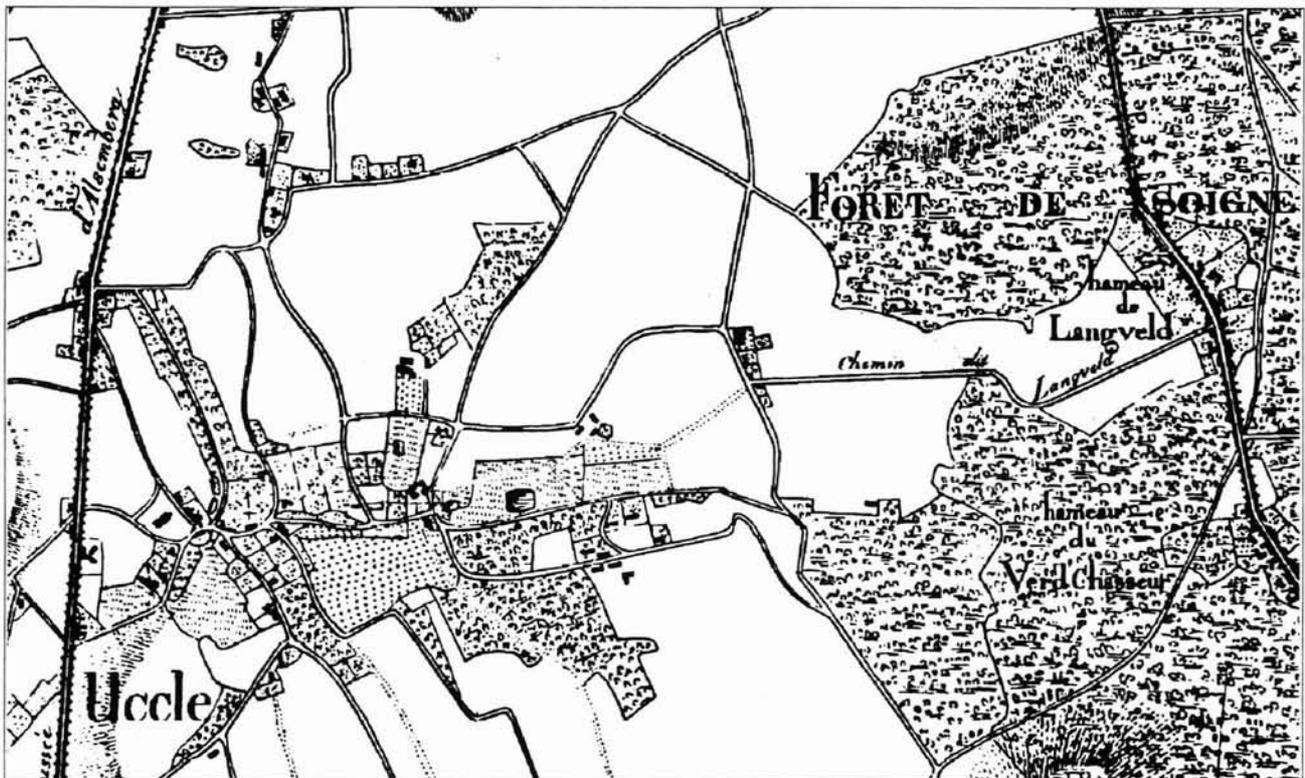
l'avenue De Fré. Sa largeur était de 1.65m, sa longueur de 166m et son entretien incombait (et incombe toujours) aux riverains.

## Le sentier 101 (Boschveldweg)

Il existait un autre moyen pour les piétons venant d'Uccle Centre de rejoindre le Langeveld en évitant les détours du chemin 9. Ils pouvaient en effet en débouchant de ce chemin sur la *Carloosche*

piétons, et la majeure partie n'a pas été pavée.

À l'Atlas des chemins vicinaux, le sentier porte donc le nom de *Boschveldweg*: sa longueur est de 624m, sa largeur était de



Extrait de la Carte topographique physique et militaire des environs de Bruxelles (1825)

*Baene* (rue Edith Cavell), continuer tout droit et rattraper le chemin 9 un peu avant d'atteindre le Langeveld. Ils empruntaient alors le sentier 101 dénommé *Boschveldweg*.

Ce chemin existe toujours et a heureusement gardé son ancienne appellation. Un court tronçon situé entre la rue Edith Cavell et la rue Mosciki reste réservé aux

1.10m (il était donc réservé aux piétons); son entretien incombait aux riverains. Une carte de 1825<sup>7</sup> reproduite dans l'*Histoire des Environs de Bruxelles* d'Alphonse Wauters (édition Culture et Civilisation, Bruxelles 1973) montre clairement qu'à cette époque encore le *Boschveldweg* longeait la lisière de la forêt, d'où son nom.

7 Carte topographique physique et militaire des environs de Bruxelles par Williame frères, dirigée par Mme Monborne (11<sup>e</sup> feuille).

# Vers le classement du cimetière du Dieweg

par Brigitte Vermaelen

**L**e 22 décembre 1994, sur proposition du Secrétaire d'État en charge des Monuments et Sites, Didier van Eyll, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuvait l'ouverture de la procédure de classement du cimetière du Dieweg.<sup>1</sup>

On ne peut que féliciter les pouvoirs publics d'accorder enfin une protection légale au patrimoine funéraire, souvent méconnu et malheureusement objet de nombreuses déprédations.

## La procédure

Après examen du dossier élaboré par l'administration des Monuments et Sites justifiant la demande de classement et

jours;<sup>2</sup> d'autre part, et sans préjuger du résultat de l'enquête, le classement prend déjà effet pour une période de deux ans, délai endéans lequel le dossier doit être bouclé.

Après avoir pris connaissance du dépouillement des résultats de l'enquête



suite à l'avis favorable de la Commission Royale des Monuments et Sites, le gouvernement bruxellois a donc lancé la procédure.

La parution au Moniteur de l'arrêté officialisant la décision entraîne deux conséquences: d'une part, elle marque le début d'une enquête publique qui dure 45



*Monument au garde Labarre*

ainsi que d'un nouvel avis motivé de la Commission Royale des Monuments et Sites, le gouvernement prononcera offi-

1 Tous mes remerciements s'adressent à Madame Ode Goosens et Monsieur Thierry Wauters du Service des Monuments et Sites pour les précisions relatives à la procédure de classement qu'ils m'ont aimablement communiquées.

2 L'enquête s'est clôturée le 25 mars 1995.

ciellement – espérons-le – le classement du site.

Il est rare que pareil dossier ne connaisse pas une issue heureuse car l'Exécutif bruxellois a accepté d'entamer la procédure après examen d'une documentation abondante étayant la protection réclamée: ce serait en quelque sorte se déjuger que de refuser le classement en fin de parcours.

Classer un cimetière est une procédure exceptionnelle en Belgique; à l'heure actuelle, seuls cinq monuments funéraires sont classés en région bruxelloise: ils se trouvent tous au cimetière de Saint-Gilles situé à Uccle, avenue du Silence.<sup>3</sup> En même temps que pour le champ de repos du Dieweg, la procédure de classement a été entamée également pour plusieurs monuments funéraires du cimetière de Laeken. Il en va de même à Evere, où la protection demandée vise également le site de manière partielle.

La nécropole du Dieweg se distingue par le fait que la protection s'étend à la totali-

té du site. Le cimetière sera classé en effet "comme ensemble, en ce compris la maison du fossoyeur, la morgue, les grilles et les anciens murs, en raison de leur va-



Chapelle Allard

leur historique, artistique, esthétique et scientifique".<sup>4</sup>

Nous reviendrons ultérieurement sur l'intérêt spécifique du site pour nous concentrer ici sur les conséquences de la protection légale.

---

## Buts et effets du classement

---

Le classement a pour objectif de conserver au cimetière son aspect actuel car celui-ci n'a pratiquement pas souffert de remaniements depuis sa création, ce qui est extrêmement rare. Cela signifie: empêcher toute dégradation supplémentaire du site de même qu'une amputation éventuelle (lotissement) ou une dénatura-tion des lieux par l'implantation de constructions modernes, restaurations inappropriées,... L'entretien et la mise en valeur des éléments constitutifs de la nécropole sont encouragés.

Les dispositions légales concernent les propriétaires de tombes<sup>5</sup> et les autorités communales en tant que propriétaires du terrain ainsi que de certaines concessions car c'est à la commune que revient de droit une sépulture abandonnée, par exemple en cas d'extinction d'une famille.

□ Sur le plan de la protection du *patrimoine funéraire*: d'une manière générale, la démolition ou le déplacement d'une sépulture est interdit; peindre ou enduire des éléments à l'origine non peints ou non enduits est prohibé.

---

3 Le détail de ces monuments est repris en p.3 de l'annexe *Informations* d'Ucclesia de janvier 1995.

4 Selon les termes de l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22 décembre 1994 ouvrant la procédure de classement comme ensemble et comme site du cimetière du Dieweg à Uccle.

5 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Ode Goossens ou Thierry Wauters au Service des Monuments et Sites au Centre de Communications Nord, 7<sup>ème</sup> étage, 80, rue du Progrès à 1030 Bruxelles.

En ce qui concerne le nettoyage des tombes, il ne peut être effectué qu'à l'eau pure, éventuellement à basse pression contrôlée (outils de type Kärcher®).

En effet, l'utilisation de produits chimiques, outre le fait qu'elle est préjudiciable à la flore environnante, s'avère souvent destructrice à terme pour le monument lui-même. Dans un premier temps, la pierre apparaît comme parfaitement nettoyée mais en réalité son épiderme est fragilisé, ce qui le rend beaucoup plus sensible aux effets de la pollution, notamment aux poussières rendues chimiquement actives sous l'effet de la pluie. Il en résulte une érosion accélérée: par exemple certaines pierres comme le grès semblent littéralement fondre, ou encore le marbre se transforme en gypse.

Une brosse en chiendent, un peu d'huile de bras et un nettoyage régulier à l'eau pure restent les moyens les plus sûrs pour conserver une éternelle jeunesse à un monument funéraire.

De manière sélective, une protection accrue s'étend sur environ 530 tombes, jugées particulièrement intéressantes pour

leur caractère esthétique ou en raison des personnalités qui y sont inhumées. Il y a obligation d'entretenir, nettoyer, et, si nécessaire, protéger et réparer ces sépultures.

□ Pour ce qui relève de la protection du *patrimoine naturel*, soulignons l'interdiction d'utiliser des pesticides dans le cimetière car ceux-ci mettraient en danger la richesse naturelle du site.

L'entretien normal des arbres est rendu obligatoire (enlèvement des branches mortes ou cassées, soin aux plaies), tandis que les mousses et lichens ne peuvent être enlevés de manière systématique que sur les 530 tombes précitées.

En effet, leur diversité est particulièrement frappante au cimetière et fait l'objet d'études scientifiques particulières.

Enfin, l'arrêté gouvernemental prévoit que la végétation spontanée doit être conservée et gérée de façon à maintenir la diversité biologique et l'aspect semi-naturel du site. Dans ce but, un plan de gestion spécifique est en cours d'élaboration au Service des Monuments et Sites de la Région bruxelloise.

---

## En conclusion

---

Si la protection légale du site constitue un grand pas dans la bonne direction pour la sauvegarde des lieux, bien des problèmes se posent encore de manière concrète: la restauration des grilles et des bâtiments à front de rue (maison du fossoyeur et morgue) ainsi que le gardiennage du site, seule solution pour mettre fin aux nombreux vols et actes de vandalisme

Ces questions nécessitent un dialogue entre Région et Commune de même qu'une volonté politique réelle d'accorder les moyens financiers indispensables pour mettre en œuvre concrètement les effets du classement.

En outre, les familles propriétaires de sépultures jouent un rôle actif dans la préservation du cimetière. Les pouvoirs publics devraient donc non seulement veiller à ce que celles-ci soient bien informées du contenu des obligations légales, mais également s'attacher à expliquer leur raison d'être afin que les citoyens, sensibilisés à leur importance, s'y conforment de manière attentive.

C'est à ces conditions que ce splendide patrimoine funéraire non seulement survivra, mais pourra être mis en valeur et admiré par encore bien des générations.

# Emblèmes et motifs d'Uccle et environs

par Jean M. Pierrard

illustrations de Georges Winterbeeck

Les fêtes de fin d'année et les divers marchés de Noël organisés à Uccle et aux alentours ont une fois encore révélé au grand public la richesse, l'importance et la variété de l'artisanat de chez nous.

**P**our notre part cependant, nous avons été frappés par l'absence quasi totale (à l'exception des dessins de M. Meiresonne) d'œuvres décorées de motifs liés à l'archéologie, l'histoire, le folklore ou l'architecture de la région uccloise.

Or il nous semble que de tels motifs peuvent être de nature à particulariser des œuvres et à intéresser une fraction du public.

Dans ce domaine la situation observée chez nous diffère largement de ce qui peut s'observer en Belgique ou à l'étranger dans des localités d'importance similaire à Uccle, à la satisfaction semble-t-il des artistes, des artisans et des commerçants qui s'inspirent des particularités locales.

En plaidant pour un recours plus fréquent à ces particularités, nous ne pensons pas nous écarter du rôle qui est le nôtre. Afin de faciliter un tel recours, nous avons estimé utile de reprendre ci-après emblèmes, symboles et motifs liés au passé local ou à des particularités régionales qui seraient susceptibles d'inspirer nos artisans et nos artistes.

Il va de soi que nous n'entendons en aucune façon être exhaustifs et que les motifs cités ne le sont qu'à titre d'exemple.

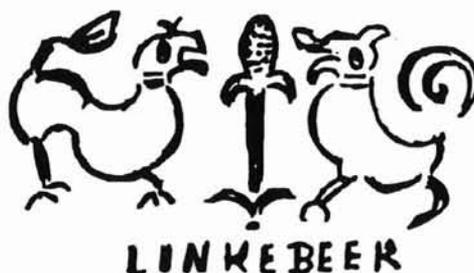
Nous remercions vivement M. Georges Winterbeeck qui a accepté d'illustrer cet article.

## Motifs archéologiques



À Stalle, à proximité de la gare, Georges Cumont découvrit en mai 1899 une fort belle intaille (pierre gravée en creux) sur jaspe rouge, représentant un faune nu dansant tenant

de la main droite une grappe de raisin, portant sur le bras gauche une peau de



faon (nebris) et tenant de la main gauche une houlette (pedum).

À Linkebeek, on déterra en 1947 la cuve d'anciens fonts baptismaux de style roman. Celle-ci fut munie d'un nouveau pied et installée à l'entrée de l'église. On y voit une fleur de lys entourée de deux oiseaux.



fait la croix de Bourgogne simplifiée.

Au Kauwberg existe encore une borne marquant l'ancienne limite de la forêt domaniale de Soignes. Cette borne porte une croix de Saint-André, qui est en

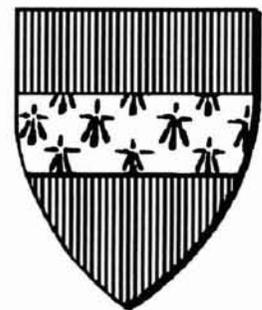
## Motifs historiques

Il convient bien entendu de ranger ici le sceau de l'Échevinage (ou Banc) d'Uccle, utilisé aujourd'hui comme sceau communal. Il porte l'inscription *Sigillû scabiorum de Uccle*. Ce sceau figure sur les entêtes de nos bulletins.

On peut ranger ici également les écus des anciennes familles seigneuriales ayant eu des possessions à Uccle ou aux environs



*Cariloe(de)B.*



*Stalle (de)*

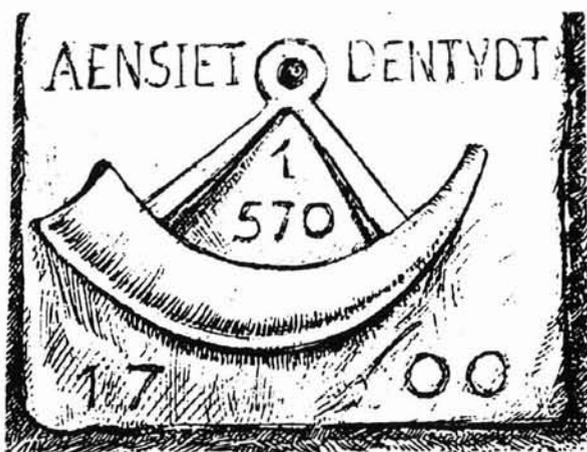
et en particulier ceux des de Stalle et des de Cariloe (de Carloo) qui ornent également les entêtes de nos bulletins.



Citons aussi celui des van der Noot qui possédèrent la seigneurie de Carloo durant plusieurs siècles.

## Motifs folkloriques

Quelques anciennes auberges ou cabarets ont conservé des enseignes caractéristiques: l'enseigne du *Vieux Cornet* (In den



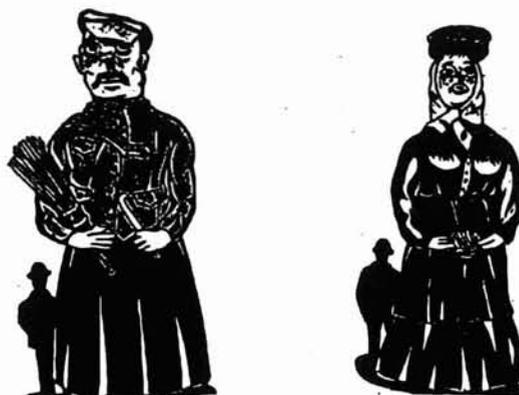
ENSEIGNE DU CORNET A UCCLE  
IL REPRESENTE UN COR,  
PORTE L'INSCRIPTION:  
"AENSIET DEN TYDT. (CONSIDERE L'EPOQUE)  
ET LES DATES 1570 ET 1700  
CONSTRUCTION ET RESTAURATION.

GW

L'enseigne du *Vieux Spijtigen Duivel* nous montre un diable tenant un trident d'une main et un serpent de l'autre.  
L'enseigne du *Misverstand* (la mésen-



Hoom) qui mériterait d'ailleurs d'être rafraîchie nous montre un cor, des dates: (1)570 et 1700, et la devise *Aensiet den tijd*: Considère le temps ?).



Les géants de Rhode: Tist et Triene

tente) nous montre deux garçons brasseurs portant un tonneau et tirant en sens inverse de telle manière que le tonneau finit par laisser échapper son contenu.

L'enseigne du *Merlo* aujourd'hui démolie a été reconstituée et peut être vue dans la rue du même nom. Elle représente un merle surplombant l'emblème traditionnel des brasseurs (le panier d'osier, le fourquet et la pelle à malt).

Uccle possède aussi des groupes folkloriques dont les uniformes ou les costumes méritent l'attention.

Les plus typiques sont sans doute les *chasseurs de prinkères* dont les uniformes du siècle dernier s'accompagnent du fusil en bois et de la boîte à hannetons.

Le groupe *Le Quadrille* présente lui aussi des costumes remarquables du XIX<sup>e</sup> siècle: habits bourgeois et habits populaires.

Parmi les groupes disparus rappelons ici les *Boeren van Stalle* avec leur sarrau et leur chapeau buse.

Rappelons enfin que l'une des fresques

de la salle du Conseil de la maison communale d'Uccle présente la chaussée de Saint-Job avec des personnages portant le *costume brabançon* du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Notre région possède également ses géants: Il y a Tist le fabriquant de balais et Triene qui confectionne les tartes, les *géants de Rhode-Saint-Genèse*.

À Saint-Job on ne compte pas moins de 5 géants: le Baron et la Baronne van der Noot, seigneurs de Carloo, Joséphe Louise, leur fille et Jaksques et Heleneke, les *géants des Bergspelers*.

Enfin au folklore brabançon se rattache la tradition des *greven*. Il s'agit d'un pain en forme de bonhomme que l'on trouve encore aujourd'hui à Hal à la Mi-Carême mais qui se vendait jadis ce jour-là dans toute la région. Les *greven* étaient apportés aux enfants par le Comte de Mi-Carême (de Graaf van Halfvasten) qui remplissait chez nous jadis le rôle dévolu aujourd'hui à Saint-Nicolas.

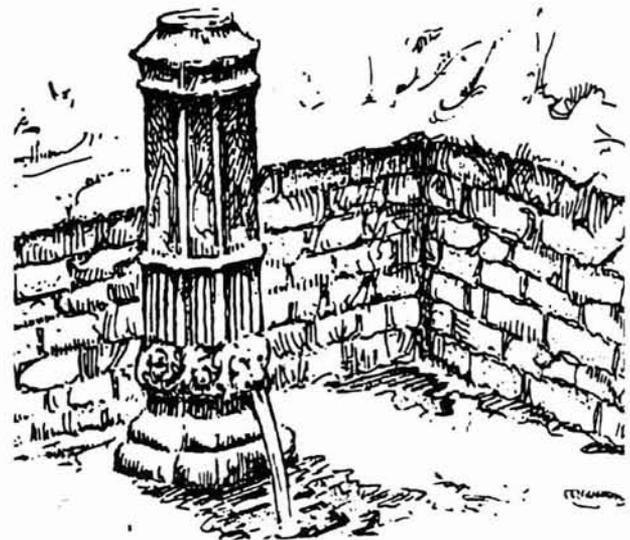
---

## Motifs liés aux monuments et sites

---

Il n'est pas nécessaire de reprendre ici, pensons-nous, les nombreux monuments, châteaux, églises, chapelles, moulins et autres édifices, classés ou non classés, qui

font partie de la mémoire des habitants, et qui sont susceptibles d'inspirer les artistes.



Aussi n'en citerons-nous, ici, à titre d'exemple que deux d'entre eux: le *pont du Crabbegat*, qui attend actuelle-

ment une restauration, la *fontaine de l'avenue De Fré* à la source de l'Ukkelbeek.

---

## Motifs liés au règne animal

---



Le hanneton reste, bien entendu, l'emblème de Saint-Job, de même que le merle est l'emblème du Merlo.

Quant aux Ucclois, ils étaient surnommés jadis les « *voskes* », ou « *petits renards* », mais il est vrai que ce surnom est tombé en désuétude.

Rappelons aussi le lion du Caudenborre. Par ailleurs il existe officiellement une race de poules naines qui portent le nom de « *barbues d'Uccle* ».



---

## Motifs liés au règne végétal

---

Uccle possède quelques très beaux arbres parmi lesquels le plus célèbre est le *hêtre pourpre* de Boetendael, lequel a, hélas, perdu en 1990, l'une de ses branches.

Il y a aussi deux splendides *ginkgo bibolas*, dits aussi arbres aux 40 écus, l'un rue de Stalle, en bordure du parc Raspail, et l'autre rue du Château d'Eau. Des sujets



Tableau de Suzanne Cock

plus jeunes ont été plantés au jardin Cogels et dans l'avenue Brugmann. Linkebeek possède le *vieux tilleul de Hollebeek*, Rhode, son *charme aux fées*.

Un bel *aubépine* orne la chapelle de Stalle, perce-neige et jonquilles fleurissent au parc Delvaux, tandis que les anémones des bois et les iris jaunes s'épanouissent au Kinsendaël.



Feuilles et fruits du Ginkgo Biloba



*Iris Faux-Acore*  
(*Iris pseudocarus*)



*Anémone sylvie*  
(*Anemone nemorosa*)



*Ficaire fausse renoncule*  
(*Ranunculus ficaria*)

---

door Robert Boschloos

**T**ot in de jaren dertig maakte de straa-  
tzangers deel uit van het straatgezicht. De  
laatste groep die ik nog gezien en gehoord  
heb was toen het kindje van Lindberg ont-  
voerd werd in 1932 en gans de wereld in  
beroering bracht Het beschreef de smart  
van de ouders en was geschreven op een  
populair maar treurig muziek

Na wereldoorlog een werden honderde  
liedjes gemaakt op populair muziek en op  
straat verkocht. Zij beschreven de toestan-  
den en gebeurtenissen van de voorbije oor-  
log, de rantsoenering, de strijd en  
weerstand achter het front, de slachtoffers,

wezen en weduwen. Zo ben ik in het bezit  
van tientallen liedjes op de wijze van "Sous  
Les Ponts De Paris". Daar er praktisch nog  
geen radio was ,waren de straa-  
tzanger met zijn muzikanten de personen die de grote  
gebeurtenissen tot in de bloedige bijzonde-  
rheden ter kennis brachten.

Voor onze streek heeft men bijvoorbeeld  
het ongeval bij de bouw van een waterput  
in de tuin van het Sint Elisabethhospitaal  
aan de De Frelaan in Augustus 1906 en  
waar drie personen het leven bij lieten.

---

## Enkele liedjes van gebeurtenissen in onze omgeving

---

- Treurzang op de ramp van Ukkel Drie  
werklieden begraven in eene waterput.  
Zie Ucclesia nr. 81 van jaargang 1980.
- Afschuwelijke misdaad te Vorst.
- Treurig drama begaan te Esschenbeek  
bij Halle. Eene vrouw vermoord door  
haar man.
- De doche te Brussel.
- Bruxelles en deuil - Sur les terribles ex-  
plosions des gares de Schaerbeek et du  
Midi, le 17 novembre 1918.
- Verschrikkelijke vadermoord begaan te  
Beersel. Een boer die geen afstand wou  
doen van zijn gezag en zijn macht, werd  
door zijn 2 zonen vermoord. Dit proces  
is nog overgedaan in de bekende T.V.  
reeks "Beschuldigde sta op"

---

## Verschrikkelijke Vadermoord Begaan te Beersel

---

1

O God wat komt er nu weer te gebeuren,  
De wereld is bedorven door het kwaad  
Men hoort niets als van moorden en malheuren  
Gelijk nu weer te Beersel is begaan  
2 jonge lien kwamen hun vader te vermoorden  
Hetgeen helaas diende tot hun druk en nood  
Ach goede God wat gaat men nu nog horen  
Men brengt ne mensch gelijk een hond ter dood

2

Met eene koord brachten z, hem van ,t leven  
Hoe kan men toch op aard zoo iets begaan  
Zij wilde hun vader geen genade geven  
Hij moest helaas hier de dood onderstaan  
Met hun twee konden zij het niet volbrengen  
Er moest nog eene derde zijn  
Aan wie zij 1000 frank moesten geven  
Ach goede God laat dat op aard niet zijn

3

Zij waren ja al van het kwaad bezeten  
Den kwade geest die was in hun gemoed  
Zij wilden van niets anders niet meer weten  
Als van hun vader te brengen aan de kant  
Al zijn klacht en gesmeek kon niet baten  
Daarvoor moet men zijn tijger of barbaar  
Om zo eenen mensch het leven te laten  
Daarvoor moet men oprecht zijn moordenaar

4

In het gevang zitten zij nu ook te lijden  
En roepen ach wat hebben wij begaan  
En nu zitten zij daar ook al te schreien  
En overdenken wat zij nu hebben gedaan  
Zij smeeken ach wil ons genade geven  
Voor hetgeen wij nu hebben gedaan  
Wij zitten hier in het gevang te beven  
Ach goede God komt ons toch bij te staan

5

Spiegelt u die hier nog zijn in het leven  
Het zal voor veel een schoon exempel zijn  
En wilt u nooit tot zulke daad begeven  
Anders zijt gij ook in de druk en pijn  
En wilt liever allen in vrede leven  
Voor dienen tijd dat gij zijt hier op aard  
En wilt u nooit tot zulk een moord begeven  
Anders zijt gij ja ook eenen lafaard.



## En avant la musique !

par Jeanine Savelbergh-Michiels  
(interview recueillie par Hélène Falk-Bracke)

### Comment s'amusaient les Rhodiens dans un passé récent

**M**on père m'a souvent raconté une blague qu'il avait faite à un de ses amis, cela devait se situer vers 1933.

En ce temps-là, mon père allait à son travail à bicyclette; ce n'était pas à côté de la porte ! C'était à la carrosserie Vandenplas, qui était située à Woluwé-Saint-Pierre, rue du Collège Saint-Michel, près du boulevard du même nom. En général il partait seul, mais parfois avec l'ancien coureur cycliste Engels, un Rhodien de la rue Terheyde, ancien maillot jaune du Tour de France. À eux deux, ils faisaient la course "pour l'exercice". Ce trajet ne leur prenait pas plus de  $\frac{3}{4}$  d'heure ! Il faut dire que non seulement mon père était un excellent cycliste, mais aussi qu'il avait un excellent vélo parce que c'était un as de la mécanique: sans cesse, il fabriquait toutes sortes de pièces qui lui permettaient d'aller plus vite que les autres.

Au retour, il avait souvent rendez-vous avec des copains chez "Guske Lemaire", un café situé au Vivier d'Oie, au coin de la chaussée de Saint-Job et de la chaussée de Waterloo, là où se trouve actuellement

un décorateur. En face, dans la maison occupée maintenant par un fleuriste, il y avait une épicerie. Un de ces copains, Frans Machiels, le père de l'ancien comptable de la papeterie de Rhode, qui en ce temps-là appartenait aux *Papeteries du Pont de la Warche*, était un blagueur-né, un véritable Uilenspiegel, en outre proche parent de la famille Savenberg où tout le monde faisait du théâtre. Excédés de se laisser toujours prendre aux farces du blagueur, les copains mirent au point le scénario suivant, qui serait irréalisable aujourd'hui.

Sauf mon père, qui possédait déjà une dynamo, nos cyclistes s'éclairaient à l'aide d'une petite bougie haute de 6 cm, mise dans une minuscule lanterne qui s'accrochait au guidon.

**Acte I:** sans être vu, mon père se rend à l'épicerie où très poliment il demande à acheter une bougie (article courant dans les épiceries des années '30); encore plus aimablement, il demande à l'épicière de la couper en deux, ce que l'affable commerçante accepte aussitôt. Avec une mine déjà plus soupçonneuse, elle accepte encore de couper les deux morceaux eux-

mêmes en deux. Alors mon père: Pourriez-vous encore couper chaque morceau en deux, mais cette fois dans le sens de la longueur ? A ce moment, se rendant compte qu'elle a affaire à un jeune gamin qui se moquait d'elle, l'épicière, couteau en main, se met en colère et mon père se sauve. Revenu au bistrot, il fait signe à ses complices que le second acte peut se jouer.

**Acte II:** *Celui qui ose aller en face chercher une bougie aura droit à une demi-gueuze, lance l'un d'eux, mais il faudra demander que la patronne veuille bien la couper en deux pour que je puisse la mettre dans ma lanterne de vélo, ajoute-t-il.* Tous les complices se récusent. Evidemment, pour une demi-gueuze, le blagueur se décide.

**Acte III:** le blagueur entre dans l'épicerie et demande poliment à l'épicière... (voir la suite dans l'acte I). Il n'a pas le temps de terminer la première phrase que déjà l'épicière le poursuit en brandissant son couteau et il retransverse la chaussée à toute vitesse devant les copains hilares et radieux d'avoir enfin pris leur revanche ! Mon père était membre de la fanfare de Rhode *Bien faire et laisser dire Wel doen en laten zeggen*, qui était excellente parce qu'elle avait d'excellents chefs, notamment Louis Weemaels, qui fondera les *Jeunesses Musicales* et deviendra directeur de l'*Orchestre National de Belgique*. C'était aussi un excellent violoniste. Mon père était très ami avec lui. On l'appelait familièrement *Lowie Konijn*. Il habitait au coin de l'avenue du Silence, à Uccle.

Une année, la fanfare s'était déplacée à Tourneppe/Dworp, où l'on avait tué le cochon avec lequel on avait fait une saucisse d'une longueur impressionnante. Cette saucisse devait servir de gros lot à la tombola après le concert et elle pendait dans la salle. Mon père jouait le bombardon droit, le tout grand. Albert Trochs, notre ancien secrétaire communal, jouait le cor à piston. Il était assis à côté de Papa.

Comment faire pour que la fanfare puisse se régaler de cette saucisse ? Ils décidèrent qu'au moment où le bombardon n'aurait plus que quelques notes à jouer, ils se lèveraient en mesure, M. Trochs coupant la ficelle qui retenait la saucisse au plafond et Papa se plaçant sous la saucisse qui disparaîtrait dans le pavillon de l'énorme instrument.

Tout se passa comme prévu. Personne ne s'aperçut que le bombardon n'avait pas joué les dernières notes de sa partition, mais Papa a trouvé que son instrument pesait bien lourd quand il dut traverser la salle ! La fanfare de Rhode n'attendit pas le tirage de la tombola. Les musiciens s'éclipsèrent sous prétexte qu'ils avaient encore un concert à donner dans une autre commune ! Ils avaient déjà téléphoné à Rhode pour demander de rassembler des poêlons et ils étaient occupés à déguster la saucisse quand les gens de Tourneppe se sont aperçus du mauvais tour que les Rhodiens leur avaient joué !

---

## Le monde est plus petit qu'on ne le croit

---

Le frère de Maman, l'oncle Edmond Boelpaep, était aussi musicien. Il jouait de plusieurs instruments et était professeur de musique. Pendant la guerre, comme tous les Rhodiens, il cherchait à s'approvisionner, et pour cela, il allait jus- qu'en France.

Un jour, pour rentrer en Belgique avec toute sa marchandise, il parvint à monter dans un train militaire allemand où il se croyait à l'abri des contrôles et où il se tenait peinard dans un coin. Mais à Tulle, la Résistance fit sauter les rails. Les Allemands répondirent en mitraillant. Mon

oncle se jeta dans un fossé et eut la peur de sa vie.

Longtemps après la guerre, après un concert où une fanfare française avait été invitée, il se trouva attablé avec un des Français qui lui dit qu'il venait de Tulle. Mon oncle commença alors à lui raconter sa mésaventure de guerre. Vous ne le croirez pas: son interlocuteur faisait partie du commando qui avait fait sauter les rails !

Pendant la guerre, mes parents cherchaient des provisions principalement dans la Somme. Ma sœur et moi, qui avions moins de dix ans, nous les accompagnions toujours. Le voyage était long et nous dormions à l'hôtel dans un village proche d'Albert, qui s'appelait Boucouramel. Nous étions déjà couchés lorsque Papa entendit l'hôtelier dire à un couple

que l'hôtel était plein et qu'il ne pouvait les loger. N'écoutant que son bon cœur, mon père proposa que madame partage la chambre qu'occupait notre famille; les deux messieurs trouveraient bien un endroit où dormir à la dure...

Environ 35 ans plus tard, lors d'une prestation de la fanfare à Tournepepe, un monsieur demanda à mon père "Pourriez-vous me prêter un bic ?". Et Papa lui a répondu: "C'est avec plaisir qu'aujourd'hui je vous prête un bic, mais souvenez-vous qu'il y a 35 ans, c'est ma chambre que j'ai prêtée à votre épouse". Très vexé, ce monsieur regarda fixement mon père et... ne le reconnut pas. Et mon père finit par lui demander: "Vous ne vous souvenez pas, à Boucouramel ?". Alors ce furent évidemment les effusions des retrouvailles.

---

## Il fallait du courage pour s'opposer au curé de Rhode il y a 100 ans

---

L'école primaire de De Hoek a été ouverte en 1883. Le premier directeur était mon arrière-grand-père maternel Antoine Boelpaep. Conformément aux vœux du Ministère, l'école était ouverte non seulement aux garçons, mais aussi aux filles. Ce qui n'a pas plu au curé qui, en chaire de vérité, a interdit aux parents d'envoyer leurs filles sur les mêmes bancs d'école que des garçons; pour lui, c'était contraire aux bonnes mœurs (*onzedig*). Quant à la famille Boelpaep, le curé a non seulement refusé d'encore donner la communion à ses membres, mais il a aussi fait jeter son prie-Dieu hors de l'église. C'était donc un affront public qui, dans l'esprit des paroissiens, équivalait à une excommunication. Beaucoup de vieilles familles rhodiennes en entretiennent la mémoire.

Comme l'école était mixte, il fallait donner des cours de couture aux filles. Ce fut Madame Boelpaep, née Gudule Colinet,

qui s'en chargea. Une famille qui affichait une telle indépendance à l'égard de l'Église ne pouvait s'allier qu'à une famille anticléricale. Le fils Boelpaep épousa une demoiselle Killens, qu'il avait connue sur les bancs de l'école de De Hoek et dont le père fut le premier militant socialiste de Rhode. Il tenait un café place Royale, à l'emplacement de l'actuelle boucherie. Il était le fils du suisse de l'église, ce qui faisait dire à un Rhodien surnommé "Zander Kapstock": *c'est avec la hallebarde du suisse qu'ils vont tuer tous les catholiques !* Cette phrase s'est transmise à travers les générations.

Ma sœur s'est mariée en 1953, donc 70 ans après ces événements, mais le curé a refusé de célébrer le mariage religieux parce qu'elle était d'une famille incroyante. Pourtant, toutes deux nous avons été baptisées et confirmées. Mon beau-frère voulait se marier à l'église. Heureusement, une église avait été cons-

truite à De Hoek en 1900 et son curé proposa de célébrer le mariage dans son église. Refus de ma sœur, qui répliqua: *jamais je n'ai rien eu à me reprocher. Ou bien je me marie à l'église du quartier où j'ai grandi ou je ne me marie pas du tout!* Mon beau-frère alla à son tour trouver le curé de Rhode qui, finalement, a cédé et a célébré le mariage dans la sacristie. Cependant, s'il a demandé à mon beau-frère s'il voulait prendre ma soeur pour épouse, il n'a pas posé la question à celle-ci. Les haines sont tenaces à Rhode !

En ce temps-là, le hameau de De Hoek s'appelait *de kolonie* parce que c'était un hameau si éloigné du centre ! Mais cela, les jeunes Rhodiens ne le savent plus; comme j'ai été élevée dans une famille qui a vécu ce folklore, je n'ai pu m'y soustraire et j'y ai toujours pris plaisir. Comme j'ai eu beaucoup de temps libre ces der-

nières semaines, je m'y suis replongée. Charles Carpentiers a écrit des choses extraordinaires qui seraient à publier et déjà en 1972, Michel Maziers écrivait dans notre journal des *Arlequins* (n.d.l.r.: une troupe théâtrale locale). Dès qu'il s'est établi à Rhode, il s'est intéressé à son passé et je me souviens qu'il a interviewé ma belle-mère. La grand-mère de mon mari était une Ragoen, une des vieilles familles de la commune. Ils étaient forgerons. Même la grand-mère, Marie Dandoy, travaillait à la forge. C'était une force de la nature. On disait que c'était elle qui maniait le marteau le plus lourd, car une pièce se forgeait à plusieurs forgerons, trois ou quatre, selon un rythme précis qui finissait par faire une musique. Le père de mon mari a encore suivi la tradition: il était maréchal-ferrant.

---

### C'était au temps où Rhode *zwanzaît*

---

Chaque année, la fanfare organisait un voyage. Chacun emportait son instrument parce qu'il y avait toujours un petit air à jouer, dans un bistrot par exemple. D'habitude, cela finissait gaiement. Donc, un jour, la fanfare va faire la descente de la Lesse. Parmi nous se trouvait Fernand Wouters (dont le fils, Hubert, était surnommé Stan Brenders parce que c'était un musicien qui savait amuser son monde). Il monte dans un bateau avec d'autres musiciens; les voilà partis ramer sur la Lesse. Quand ils reviennent, Papa, qui était resté sur la berge, vient les accueillir. Il aide tout le monde à sortir, mais voilà que le dernier a le tort de se baisser pour se tenir à la berge. Le bateau recule, recule... et le voilà qui s'étale de tout son long dans l'eau. C'était Fernand Wouters, un *baas* qui devait peser près de 100 kilos alors que mon père n'en faisait que 68. Celui-ci dut s'y reprendre à trois fois avant de parvenir à le sortir de l'eau. Comme, à chaque fois, il l'enfonçait un

peu plus pour prendre son élan, les autres, au loin, croyaient qu'il voulait le noyer ! Fernand Wouters s'acheta des vêtements secs dans un magasin, se rhabilla dans un coin et arriva au restaurant où tout le monde mangeait déjà. Il se mit à table et mangea de bon appétit. Quand il se leva, ce fut le fou rire général: il n'avait pas enlevé son caleçon, évidemment trempé ! Il est vite allé s'asseoir dans l'autocar et ne s'est plus levé avant de rentrer à Rhode...

En train, les voyageurs circulant en groupe reçoivent un billet collectif. Il s'agit donc d'être à l'heure, parce que le train n'attend pas. Lors d'une sortie annuelle, mes parents et neuf musiciens rament le train du retour parce qu'ils se sont attardés à jouer et à chanter dans un café où on les avait fêtés. Ils arrivent à la gare de Givet juste à temps pour voir disparaître l'arrière de leur train. Fernand Wouters propose d'aller à Paris pour continuer la fête. Heureusement, le premier train

qui passe prend la direction de la Belgique ! Le groupe des joyeux lurons force le passage et s'embarque sans prétendre acheter un autre ticket. A chaque injonction du contrôleur, les musiciens répondent par la ritournelle à la mode: *Y a d'la joie* de Charles Trenet (cela se passait donc vers 1937). Un contrôleur-chef monte à Namur et demande la carte d'identité de tous ces récalcitrants. Pour mon oncle, qui est policier à Saint-Gilles, la situation est délicate.... Il répond qu'il n'a pas de carte d'identité.

– Comment alors avez-vous passé la frontière ?

– Là, je l'ai montrée...

À toutes les autres questions, il répond en jouant *Y a d'la joie* sur son bugle, accompagné à l'unisson par les autres fêtards. Heureusement, il n'y avait pas d'autre arrêt avant Bruxelles et le contrôleur avait le sens de l'humour. Cela se passerait-il encore comme cela aujourd'hui ?



*La fanfare Bien faire et laisser dire vers 1925-1930*

---

door Raymond Van Nerom

---

**W**ij vervolgen met het afschrijven van de bevolkingsregisters waarvan het

eerste gedeelte verscheen in het vorig nummer van Ucclesia.

---

Lepelstraat (vervolg)

---

*nr 11*

- 1 **Panneels** Guillaume, winkelier, 63 jaar, gehuwd, overleden op 06/02/1857.
- 2 **Paternotte** Marie Rosalie, huisvrouw, 49 jaar, gehuwd.
- 3 **Malbrecq** Euphrasie, dienstmeid, 18 jaar, ongehuwd.
- 4 **Malbrecq** Jean Baptiste, dienstbode, 16 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Molenbeek op 08/05/1854.

1 geboren te Rode, 2 geb. te Ecaussines, 3 geb. te Silly, 4 geb. te Bassilly.

*nr 12*

- 1 **Vandenbosch** François, dagloner (landbouw), 35 jaar, gehuwd.
- 2 **Depas** Barbe, huisvrouw, 33 jaar, gehuwd.
- 3 **Vandenbosch** Jean Baptiste, zonder beroep, 5 jaar, kind.
- 4 **Vandenbosch** Marie, z.b., 3 jaar, kind.
- 5 **Duyck** Barbe, dienstmeid, 17 jaar, ongehuwd.
- 6 **Vandenbosch** Pierre, zonder beroep, geboren op 10/05/1847, ongehuwd.
- 7 **Vandenbosch** Jeanne Catherine, z.b., geb. op 19/01/1850, ongehuwd.
- 8 **Vandenbosch** Marie Anne, z.b., geb. op 06/06/1852., ongehuwd.

1 geboren te Dworp, 5 te SintPieter-sLeeuw, de anderen te Rode.

*nr 13*

- 1 **Dandoy** Gérard, hoefsmid, 36 jaar, gehuwd, vertrokken naar Alseberg in juni

1849.

- 2 **Demol** Jeanne, huisvrouw, 37 jaar, gehuwd.
- 3 **Dandoy** Claire, zonder beroep, 8 jaar, kind.
- 4 **Dandoy** Jean Baptiste, z.b., 6 jaar, kind.
- 5 **Dandoy** Jacques, z.b., 4 jaar, kind.
- 6 **Dandoy** Caroline, z.b., 21 maanden, kind.
- 7 **Vanhelder** François, dienstbode, 22 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Oudergem op 15/07/1849.

1, 2 & 3 geboren te Dworp, de anderen te Rode.

*nr 14*

- 1 **Mosselmans** Louis, dagloner (landbouw), 40 jaar, gehuwd.
- 2 **Meerts** Elisabeth, huisvrouw, 42 jaar, gehuwd, overleden op 23/08/1847.
- 3 **Mosselmans** Jean Baptiste, zonder beroep, 13 jaar, kind.
- 4 **Mosselmans** Anne Marie, z.b., 10 jaar, kind.
- 5 **Mosselmans** Barben z.b., 6 jaar, kind.
- 6 **Mosselmans** Marie Louise, z.b., geboren op 20/04/1848, overleden op 20/06/1848.

Allemaal geboren te Rode.

*nr 15*

- 1 **Vantravendael** Jeanne, huisvrouw, 41 jaar, ongehuwd.
- 2 **Vantravendael** Pierre, dagloner (landbouw), 36 jaar, ongehuwd.
- 3 **Vantravendael** Donata, huisvrouw, 31

jaar, ongehuwd.

4 **Vantravendael**, Jean François, dagloner (landbouw), 30 jaar, ongehuwd, overleden op 17/12/1856.

5 **Judo** Maria Magdalena, rentenierster, geboren in 1779, overleden op 03/02/1857.

Allemaal geboren te Rode, behalve 5 te Huizingen.

*nr 16*

1 **Mosselmans** Jean Baptiste, dagloner (landbouw), 43 jaar.

2 **Meerts** Barbe, huisvrouw, 46 jaar.

3 **Mosselmans** Jean Baptiste, zonder beroep, 12 jaar.

4 **Mosselmans** Anne Marie, z.b., 11 jaar.

5 **Mosselmans** Elisabeth, z.b., 6 jaar, overleden op 24/02/1847.

Allemaal geboren te Rode.

*nr 17*

1 **Wyns** Jean Baptiste, houthakker, 35 jaar, gehuwd.

2 **Staepels** Jeanne Marie, huisvrouw, 30 jaar, gehuwd.

3 **Wyns** Marie, zonder beroep, 7 jaar, kind.

4 **Wyns** Joseph, z.b., 4 jaar, kind.

5 **Wyns** François, z.b., 30 maanden, kind.

6 **Wyns** Pierre, z.b., geboren op 29/12/1846.

7 **Wyns** Jeanne, z.b., 19/03/1849, overleden op 06/04/1849.

8 **Wyns** Bartholomé, z.b., geb. op 07/05/1850, kind.

9 **Wyns** Catherine, z.b., geb. op 04/08/1853.

10 **Wyns** Jean Baptiste, z.b., geb. op 25/09/1856.

Allemaal geboren te Rode.

*nr 18*

1 **Bulinckx** Henri, dagloner (landbouw), 39 jaar, gehuwd.

2 **Van Horun** Anne Catherine, huisvrouw, 38 jaar, gehuwd.

3 **Bulinckx** Joachim, zonder beroep, 10 jaar, kind.

4 **Bulinckx** Josse, z.b., 3 jaar, kind.

1 & 3 geboren te Alseberg, 2 & 4 te Rode.

*nr 19*

1 **Wyns** Pierre, houthakker, 63 jaar, gehuwd, vertrokken naar Alseberg op 22/08/1852.

2 **Lauwereys** Marie Catherine, huisvrouw, 63 jaar, gehuwd, vertrokken naar Alseberg op 22/08/1852.

3 **Wyns** Bartholomé, dagloner (landbouw), 23 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Alseberg op 14/04/1852.

Allemaal geboren te Rode.

